



Permis phyto- sanitaire

sanu.



Permis pour l'utilisation de produits phytosanitaires

Pour les domaines : terrains de sport (foot, piscines, golf), alentours d'immeubles et voies ferrées

Les produits phytosanitaires (PPh) ne peuvent être utilisés dans des activités professionnelles que par des spécialistes possédant une formation adéquate. Le cours préparatoire de deux jours vous permet d'acquérir les compétences professionnelles nécessaires et de vous préparer à l'examen.

Objectifs

Les participant-es

- Reconnaittent l'importance de la biodiversité, des écosystèmes intacts et des réseaux alimentaires
- Décrivent les mécanismes d'action et les risques environnementaux des produits phytosanitaires
- Citent et appliquent les exigences légales dans les domaines de la sécurité au travail, de la protection de l'environnement et de la santé
- Expliquent et appliquent le principe de la protection phytosanitaire intégrée
- Utilisent de manière appropriée les produits phytosanitaires, les appareils et les équipements de protection

Programme

Premier jour : 08h45 – 17h45

- Introduction à l'écologie: écosystèmes, chaînes alimentaires, cycles de matières
- Bases légales
- Substances actives, et leurs actions et effets secondaires des produits phytosanitaires sur l'environnement
- Toxicologie et mesures de précaution

Deuxième jour : 08h00 – 16h30

- Approfondissement par domaine : contrôle de la végétation respectueux de l'environnement, mesures préventives, concepts d'entretien
- Manipulation de PPh, emploi des pulvérisateurs et stockage des produits
- Calcul de dosage
- Sécurité au travail

Informations

Dates

Cours : 13 & 14.02.2025

Examen : 13.03.2025

Lieu

Cours : Lausanne

Examen : Bienne

Prix

Cours de préparation : CHF 650

Examen : CHF 250

Délai d'inscription

22.01.2025

Contact

Estelle Köhler

Coordinatrice de projet

ekoehler@sanu.ch

Intervenant-es

Ursula Morgenthaler, Biologiste

Claude Marmet, Conseiller technique Espaces Verts, Semences UFA

Philippe Viquerat, Responsable d'installation, CFF

Michaël Rosselet, Service des parcs et domaines, Ville de Lausanne

Partenaires : svu-asep, USSP

Plus d'information et inscription : www.sanu.ch/NGBFR

